

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 46

Artikel: Baiser volé : [suite]
Autor: Moret, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Je suppose que vous êtes des nègres ?
 — En effet.
 Puis le chef de ceux-ci de lui dire :
 — Je suppose que tu es Christophe Colomb ?
 — Juste ! Tu l'as deviné.
 Alors, le chef, se tournant vers les siens :
 — Mes amis, il n'y a pas à se le dissimuler, nous sommes découverts ! »

(*Etrennes fribourgeoises.*)

BAISER VOLÉ

par Eugène MORET.

II

La baronne se trompait, Mlle Thérèse était experte dans les travaux de couture et faisait toutes ses affaires elle-même, même celles de sa mère ; mais quelquefois le ruban, le piquet de fleurs ou le noeud de velours venait à manquer.

— Lucrèce va rire en face d'une maîtresse ainsi affublée, se disait la baronne, ne remarquant ni la beauté réelle, ni le charme tout particulier, si discret et si sympathique, de la jeune fille. Une demoiselle de boutique, ah ! et encore, un vrai petit trottin ; on me l'avait cependant bien recommandée. Dieu merci, reprit-elle à haute voix, ma fille n'a pas besoin de brevets, elle n'en passera aucun. Sa dot est prête, et c'est tout ce que les maris exigent. Je demande, moi, tout simplement quelque perfectionnement dans une instruction légèrement négligée.

— Je me conformerai à vos désirs, madame, bien que les brevets aient quelquefois leur utilité.

— Sans doute... pour quelques jeunes personnes.

L'institutrice réprima une rougeur subite.

— On ne sait jamais, dit-elle ; moi aussi, madame, comme beaucoup d'autres qui n'ont plus rien à leur entrée dans la vie, j'avais trouvé dans mon berceau quelques jolies espérances.

— Ah ! vous avez été riche ? dit la baronne, adoucissant le ton de sa voix.

— Mon père avait quelque fortune.

— Et il l'a mangée ; cela arrive quelquefois chez les pères ; heureusement ma fille n'a pas cela à craindre. Vous vous nommez Mlle Thérèse Maignan. On m'a du reste assuré que vous appartenez à une excellente famille. On m'a dit surtout beaucoup de bien de vous, mademoiselle. — Décidément, elle se faisait à la toilette ou plutôt ne la regardait plus ; elle avait été riche. — Qu'enseignerez-vous à ma fille ?

— Mais... madame, le peu que j'ai appris moi-même, ce qui est usuel d'abord et, si vous le désirez, les premiers éléments des sciences physiques et naturelles, quelques notions de littérature, ensuite la physiologie, la morale.

— Oh ! je vois ce que vous voulez me faire, de ma Lucrèce si simple, si bonne fille, une savante, c'est-à-dire une pédante.

— Je ne me conformerai d'abord, madame, qu'à ce que vous m'ordonnerez, mais je ne suis pas moi-même pour l'instruction trop étendue chez les jeunes filles. A Sévigné, on ne fait que des femmes du monde, on y reçoit une instruction sérieuse, mais sans but pratique et déterminé ; à Paris, c'est au lycée Fénelon qu'on prépare les élèves pour l'école normale supérieure de Sévres et qu'on se ménage des licenciées et des agrégées pour l'avenir.

— Des sottes et des déclassées.

— Si j'avais suivi cette voie, pensa la jeune fille, je serais professeur dans un lycée, soit à Paris ou en pro-

vince, directrice peut-être, et mon indépendance serait assurée à jamais, tandis que...

Elle n'acheva pas : la petite baronne, tout comme Jean-Jacques ou l'évêque de Cambrai, expliquait ses idées sur l'éducation des filles.

— Le moins d'instruction possible, afin de ne rien faire perdre à la femme de ses charmes et de ses qualités physiques. Le rôle de la femme est de plaire, je ne lui en connaît point d'autres, et une femme qui parle latin fait fuir les hommes qui ne parlent qu'hébreu ou volapück.

— Oh ! madame, on ne nous enseigne le latin dans les cours supérieurs qu'au point de vue de l'étymologie de la langue.

— En fait de langue, pas d'allemand, on est trop laid quand on le parle ; un peu d'anglais, si vous voulez. Vous pianotez ?

— Mais, madame, je suis musicienne.

— Parfait. Alors vous ferez faire beaucoup de piano à ma fille, surtout de la musique de danse, ça plaît beaucoup dans les salons ; vous pouvez donner des leçons de chant ?

— Ce n'est pas ma spécialité, mais j'ai quelques notions.

— Cela suffira ; ce que je veux, c'est qu'elle soit au courant de ce qui se joue et se chante.

— C'est que moi-même...

— Vous vous y mettrez. Vous dansez ?

— Non, madame.

— C'est fâcheux : je serai obligée alors d'avoir un professeur de danse à part. La danse est urgente et l'enfant ne peut s'en passer. Elle se passerait plutôt, n'est-ce pas, des éléments de mathématiques et de grammaire. Vous comprenez cela ?

(*A suivre*).

Coumeint quiet quand on vāo bailli n'estiusa, faut que le sāi bouna.

Quand l'est qu'on n'a pas la concheince tranquilla, quand bin n'est pas po oquie dè bin crouio, on est coumeint cllião que sè vont férè traire on marté, qu'ont prao coradzo quand sont tsi leu et que la deint lão fà bin mau ; mā que sont conteints dè trovà on estiusa po ne pas teri la senaille tsi lo dentiste.

Eh bin, on est ti on pou dinsè quand on a oquie su la concheince et qu'on reincontré cauquon avoué quou on a z'u on petit pou too. On preind on autre tsemin s'on pão s'esquivâ dè lo reincontrâ ; áo bin s'on lo vâi veni, on fâ seimblant d'avâi àobliâ oquie, et on sè revirè. Enfin quiet, on est pas à se n'ése.

L'est onco lo mémo afférè s'on resté trâo tard pè lo cabaret. Quand on sè reduit et que faut retrouvâ la fenna, l'est lo diablio ; kâ le ne manquè pas dè vo férè 'na forta salarda ; et quand bin vo n'ai pas fé on crimo, ne fâ rein ; l'est adé eimbéteint d'êtrè bramâ, surtout quand on cheint qu'on n'est pas dein son drâi. On iadzo que la niéze est einmodâie, cein ne fâ pe rein ; on est bon po repondrè ; mā on appriyandè adé po lo momeint iò on arrevè ; kâ on ne sâ pas trâo coumeint on vâo étrè reçu et ni què repondrè s'on vo dit : dè iò soo-tou, et porquiè restètou tant tard ?

Eh bin ! l'est dinsè qu'étai l'autro né Louis à la Françoise. L'avâi pédzi pè lo cabaret tant qu'à on-j'âorès, et cein l'eimbétâvè rudo dè rabordâ sa fenna asse tard què cein, kâ la pernetta avâi bouna pince. Assebin arrevâ à l'hotô, lo gaillâ trait sè chôquès po